



CALENDRIER BUDGETAIRE DE L'EXERCICE 2023

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS	DELAIS
I.	Janvier - février 2022			
		1) Transposition de la base PREPABUD (volet Dépenses du Budget 2022) dans la chaîne de la dépense.	- DGPPB, CII	- Du 03 au 15 janvier 2022
		2) Production et diffusion de la Loi de finances 2022 a) Impression de la Loi de finances 2022 ; b) Rédaction et publication de la Circulaire contenant les instructions relatives l'exécution de la Loi de finances de l'exercice 2022 ; c) Signature et publication de l'Arrêté portant répartition des crédits de l'exercice 2022 ; d) Élaboration et publication du Budget Citoyen 2022 (Condensé budgétaire 2022).	- Ministre d'Etat, Ministre du Budget - SG Budget - DGPPB - DCB - Imprimerie - Société Civile	- Du 17 au 31 janvier 2022
		3) Validation du Plan opérationnel pour le basculement du budget en mode programme	- Ministre d'Etat, Ministre du Budget - SG Budget - DGPPB - COREF - Sectoriels	- Du 1 ^{er} au 15 février 2022
		4) Validation de la note méthodologique relative à la rationalisation et au reclassement des Organismes Auxiliaires	- Cabinet Budget - DGPPB - COREF - Sectoriels	- Du 15 au 28 février 2022

ABG

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS	DELAIS
II.	Mars 2022			
		1) Atelier de formation des parlementaires de l'ECOFIN et des députés provinciaux sur la réforme et ses outils	<ul style="list-style-type: none"> - DGPPB - DCB - Parlement - Provinces 	- Du 1 ^{er} au 10 mars 2022
		2) Révision et formalisation de la nomenclature budgétaire (Recettes, dépenses et programmatique)	<ul style="list-style-type: none"> - DGPPB - Tous les ministères sectoriels et Institutions 	- Du 11 au 19 mars 2022
		3) Atelier de reclassement des organismes auxiliaires	<ul style="list-style-type: none"> - Présidence de la République - Primature - Ministères du Budget - Ministères sectoriels 	- Du 15 au 30 mars 2022
		4) Elaboration et vulgarisation du projet de décret portant rationalisation et reclassement des organismes Auxiliaires ainsi que la mission de récolte des données des Budgets Annexes et Comptes spéciaux	<ul style="list-style-type: none"> - Cabinet Budget, - DGPPB - COREF - SECTORIELS 	- Du 21 au 30 mars 2022
III.	avril 2022			
		Elaboration d'outils budgétaires de base de 2023 et consolidation budgétaire 2023		
		1) Revue des politiques sectorielles		- Du 15 au 20 avril 2022
		<ul style="list-style-type: none"> a) Bilan de l'exécution du budget et de mise en œuvre des politiques publiques 2021 ; b) Définition des priorités, évaluation et actualisation des politiques publiques pour les trois prochaines années (2023-2025) ; c) Identification des risques budgétaires et des économies potentielles susceptibles d'impacter l'exécution du budget 2023 et la projection du CBMT 2023-2025. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères sectoriels, Institutions, Budgets annexes et Comptes spéciaux - Ministères du Budget, Finances et du Plan - PTF. 	

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS	DELAIS
		2) Validation des programmes et actions, et jeu d'essai dans la chaîne de la dépense	<ul style="list-style-type: none"> - DGDSP, DGPPB - CII - Sectoriels 	- Du 1 ^{er} au 14 avril 2022
		3) Formation des provinciaux en élaboration des édits et décisions budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> - DGPPB 	- Du 21 au 25 avril 2022
		4) Travaux préliminaires de consolidation budgétaire 2022		- Du 15 au 20 avril 2022
		<ul style="list-style-type: none"> a) Mission de collecte des données et d'assistance technique en provinces sur l'intégration et la consolidation budgétaires de l'exercice 2022 b) Elaboration du projet de loi de consolidation budgétaire de l'exercice 2022 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère du Budget, - Ministère des finances 	
		5) Organisation des conférences sur les projets annuels de performance.	<ul style="list-style-type: none"> - DGSP - DGPPB - Sectoriels - Société Civile 	- Du 20 au 30 avril 2022
IV.	Mai – juin 2022	Finalisation du processus de consolidation budgétaire 2022 et Programmation budgétaire 2023-2025		
		1) Travaux techniques de productions d'outils d'encadrement budgétaire de l'exercice 2023		- 02 au 14 mai 2022
		<ul style="list-style-type: none"> a) Rédaction de la Lettre d'Orientation Budgétaire ; b) Rédaction de la Circulaire contenant les instructions relatives à l'élaboration du Budget 2023 ; c) Élaboration du cadrage macroéconomique ; d) Production du draft du CBMT et du CDMT central 2023-2025. 	<ul style="list-style-type: none"> - Premier Ministre - Ministre d'Etat, Ministre du Budget - SG Budget - DGPPB - Ministère du Plan (CPCM) 	

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS	DELAIS
		2) Finalisation du processus de consolidation budgétaire 2022		- Du 16 au 31 mai 2022
		a) Validation du projet de loi de consolidation budgétaire de l'exercice 2022 à la Commission ECOFIN du Gouvernement	- Commission ECOFIN du Gouvernement - Secrétariat Général du Gouvernement	
		b) Validation du projet de loi de consolidation budgétaire de l'exercice 2022 au Conseil des Ministres	- Conseil des Ministres - Secrétariat Général du Gouvernement	
		c) Dépôt du projet de loi de consolidation budgétaire de l'exercice 2022 au Bureau du Président de l'Assemblée Nationale	- Premier Ministre - Ministre d'Etat, Ministre du Budget	
		d) Élaboration et publication de la version Citoyenne du projet de loi de consolidation budgétaire 2022	- DGPPB - DANTIC	
		e) Examen du projet de loi de consolidation budgétaire de l'exercice 2022 au Parlement	- Assemblée Nationale - Sénat - Gouvernement	
		f) Finalisation et impression du projet de loi de consolidation budgétaire 2022	- SG Budget - DGPPB - Imprimerie	
		g) Promulgation de la Loi de consolidation budgétaire de l'exercice 2022	- Président de la République	
		h) Élaboration et publication de la version Citoyenne de la Loi de consolidation budgétaire 2022	- DGPPB - DANTIC	

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS	DELAIS
		3) Programmation budgétaire 2023-2025		- Du 1 ^{er} au 29 juin 2022
		a) Mission de collecte des données sur les bases imposables et les régimes d'imposition pour la projection du CBMT 2023-2025	<ul style="list-style-type: none"> - Ministre d'Etat, Ministre du Budget - Ministre des Finances - DGPPB, SG Budget - Administrations financières, services d'assiette 	- Du 1 ^{er} au 10 juin 2022
		b) Finalisation du cadre macroéconomique 2023-2025	- CPCM	- Du 1 ^{er} au 15 juin 2022
		c) Elaboration des projections des ressources et des charges propres des provinces des exercices 2023 à 2025 et transmission au Ministère du Budget du Pouvoir central	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères sectoriels provinciaux - Ministères provinciaux en charge du budget - Gouverneurs des provinces 	- Du 16 au 20 juin 2022
		d) Elaboration, production et transmission aux sectoriels de l'avant-projet du Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT), du Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) central 2023-2025 et de la Déclaration sur les risques budgétaires (DRB) 2023-2025.	<ul style="list-style-type: none"> - Ministre d'Etat, Ministre du Budget - SG Budget - DGPPB - Comité CDMT-RB 	- Du 21 au 26 juin 2022
		e) Elaboration des CDSMT par les ministères sectoriels et institutions du Pouvoir central et transmission au Ministère du Budget	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères et Institutions - Budgets annexes - Comptes spéciaux 	- Du 21 au 25 juin 2022

ARB

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS	DELAIS
		f) Consultation pré-budgétaire (Séminaire d'orientation budgétaire) sur le CBMT 2023-2025	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères du Budget, des Finances, du Plan ; - Ministères sectoriels, Institutions ; - PTF, Société civile, FEC, syndicats du secteur public. 	- Du 27 au 29 juin 2022
V.	Juillet - août 2022			
		1) Finalisation de la Programmation budgétaire 2023-2025		
		a) Finalisation du CBMT, du CDMT central, des CDSMT 2023-2025 et de la DRB 2023-2025	<ul style="list-style-type: none"> - Ministre d'Etat, Ministre du Budget - DGPPB - Comité CDMT-RB 	- Du 1 ^{er} au 05 juillet 2022
		b) Validation du CBMT et CDMT Central par le Conseil des Ministres	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil des Ministres - Secrétariat Général du Gouvernement 	- Du 06 au 09 juillet 2022
		c) Transmission du CBMT au Parlement pour le Débat d'orientation budgétaire (DOB)	<ul style="list-style-type: none"> - Premier Ministre - Ministre d'Etat, Ministre du Budget 	- Du 11 au 15 juillet 2022
		d) Finalisation et transmission de la Lettre d'Orientation Budgétaire (LOB) et transmission aux Responsables des institutions, ministères (Pouvoir central, provinces), des Budgets annexes et des Comptes spéciaux	<ul style="list-style-type: none"> - Premier Ministre - Ministre d'Etat, Ministre du Budget - SG Budget, - DGPPB 	- Du 11 au 15 juillet 2022
		e) Transmission du CBMT final aux provinces	<ul style="list-style-type: none"> - Premier Ministre - Ministre d'Etat, Ministre du Budget 	- Le 16 juillet 2022

ARS

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS	DELAIS
		f) Finalisation, impression, transmission aux sectoriels et vulgarisation de la Circulaire contenant les instructions relatives à l'élaboration de la loi de finances 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Ministre d'Etat, Ministre du Budget - SG Budget - DGPPB 	- Du 18 au 20 juillet 2022
		g) Mission d'assistance technique sur la détermination de coûts des programmes sectoriels	<ul style="list-style-type: none"> - DGDSP - DGPPB - Sectoriels 	- Du 18 au 20 juillet 2022
		h) Conférences de programmation des investissements	<ul style="list-style-type: none"> - DPB/Plan - SG Plan - DGPPB 	- Du 21 au 22 juillet 2022
		2) Elaboration des prévisions budgétaires 2023		
		a) Elaboration des prévisions des recettes et des dépenses sectorielles 2023 et transmission au Ministère du Budget (DGPPB) pour dépouillement avant les Conférences budgétaires	- Ministères sectoriels et institutions, Administrations financières, Services d'assiette, Budgets annexes, Comptes spéciaux	- Du 25 juillet au 08 août 2022
		b) Mission d'harmonisation des investissements du Pouvoir central et des Provinces	- DGPPB, SG Budget, SG Plan, Provinces	- Du 25 juillet au 08 août 2022
		c) Elaboration des rapports annuels de performances de secteurs pilotes	<ul style="list-style-type: none"> - DGPPB, DGDSP - Sectoriels 	- Du 25 juillet au 08 août 2022

ARS

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS	DELAIS
		3) Conférences budgétaires de l'exercice 2023		- Du 08 au 18 août 2022
		a) Analyse des prévisions budgétaires des Institutions et Ministères, budgets annexes et comptes spéciaux (recettes et dépenses)	<ul style="list-style-type: none"> - DGPPB - Ministères sectoriels et institutions - Administrations financières ou Services d'assiette - Budgets annexes - Comptes spéciaux 	
		b) Concertation avec les partenaires techniques et financiers sur le projet de loi de finances 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Ministre d'Etat, Ministre du Budget - Ministre d'Etat, Ministre du Plan - Ministre des Finances - Partenaires Techniques et Financiers 	
		4) Actualisation des Projets Annuels de Performance des sectoriels pour l'exercice 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Ministre d'Etat, Ministre du Budget - SG Budget - DGPPB - DGDSP - Sectoriels 	- Au plus tard le 25 août 2022
		5) Organisation de l'atelier de validation des maquettes programmatiques des 65 services émergeant au budget de l'Etat (ministères sectoriels et institutions)	<ul style="list-style-type: none"> - DGPPB - Sectoriels 	- Du 16 au 20 août 2022
		6) Arbitrages, finalisation des documents budgétaires et processus de validation du projet de loi de finances 2023		- Du 22 au 29 août 2022

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS	DELAIS
		a) Arbitrages budgétaires et détermination des grandes lignes de l'avant-projet du budget 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Ministre d'Etat, Ministre du Budget - SG Budget - DGPPB 	
		b) Finalisation des documents du projet de loi de finances 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Ministre d'Etat, Ministre du Budget - SG Budget - DGPPB - Personnes ressources (Présidence de la République, Primature, Finances, Plan) 	
		c) Approbation et arrêt de l'avant-projet de Loi de finances 2023 par la Commission ECOFIN du Gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> - Commission Economique et Financière du Gouvernement - Secrétariat Général du Gouvernement 	
		d) Examen et adoption du projet de loi de finances 2023 au Conseil des Ministres	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil des Ministres - Secrétariat Général du Gouvernement 	
		e) Communication des enveloppes provisoires des 40% des recettes à caractère national du PLF 2023 aux provinces et ETD	<ul style="list-style-type: none"> - Ministre d'Etat, Ministre du Budget - Gouverneurs de Province 	
VI.	Fin Août - Début septembre 2022	Processus de dépôt du projet de loi de finances 2023 au Parlement		
		Organisation du Débat d'Orientation budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernement - Parlement 	- Du 29 Août au 03 septembre 2022

ABS

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS	DELAIS
		Finalisation du projet de loi de finances 2023 et dépôt au Parlement		- Du 1 ^{er} au 15 septembre 2022
		1) Finalisation et impression du projet de loi de finances 2023	- Ministre d'Etat, Ministre du Budget - DGPPB, SG Budget, - Imprimerie	- Du 1 ^{er} au 10 septembre 2022
		2) Dépôt du Projet de Loi de Finances de l'exercice 2023 au Bureau de l'Assemblée Nationale (au plus tard le 15 septembre 2023)	- Premier Ministre - Gouvernement	- Le 15 septembre 2022
		3) Publication de la version citoyenne du Projet de loi de finances de l'exercice 2023, de la revue semestrielle de l'exécution de la loi de finances 2023 et du Cadre Budgétaire à Moyen Terme 2023-2025.	- Ministre d'Etat, Ministre du Budget - SG Budget - DGPPB	- Au plus tard le 20 septembre 2022
VII.	Mi-septembre – novembre 2022	Processus de validation du projet de loi de finances et des projets d'édits budgétaires 2023 par les organes délibérants		- Du 15 septembre au 30 novembre 2022
		1) Examen et vote du Projet de Loi de Finances 2023 au Parlement		- Au plus tard le 31 octobre 2022
		a) Examen et vote du PLF à l'Assemblée Nationale (40 jours)	- Assemblée Nationale	- Du 17 au 26 octobre 2022
		b) Examen et vote du PLF au Sénat (20 jours)	- Sénat	- Du 27 octobre au 17 novembre 2022
		c) Paritaire Assemblée Nationale – Sénat (éventuel)	- Assemblée Nationale Sénat, Gouvernement et Experts	- Du 18 au 25 novembre 2022

ABS

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS	DELAIS
		2) Processus de validation des budgets en provinces		- Au plus tard le 30 novembre 2022
		a) Communication de l'enveloppe votée des 40% des recettes à caractère national de l'exercice 2023 (Pouvoir central vers la Province, Province vers les ETD)	- Ministre d'Etat, Ministre du Budget - Gouverneur de Province	
		b) Examen et vote des édits budgétaires et décisions budgétaires	- Assemblées provinciales et organes délibérants locaux - Exécutifs provinciaux et locaux	
VIII.	Décembre 2022	Promulgation et mécanisation de la Loi de finances 2023		- Du 1 ^{er} au 31 décembre 2022
		1) Promulgation de la Loi de Finances 2023 (avant le 20 décembre 2022)	- Président de la République	- Du 1 ^{er} au 20 décembre 2022
		2) Vote des édits et promulgation des édits et décisions budgétaires (avant le 25 décembre 2022)	- Assemblées provinciales et organes délibérants locaux - Exécutifs provinciaux et locaux	- Du 21 au 24 décembre 2022
		3) Mécanisation, impression et publication de la Loi de Finances 2023 (avant le 31 décembre 2022)		- Du 26 au 31 décembre 2022
		a) Mécanisation et impression de la Loi de finances 2023, transposition des crédits dans la chaîne de la dépense	- Ministre d'Etat, Ministre du Budget - SG Budget - DGPPB, CII - Imprimerie	- Au plus tard le 31 décembre 2022

N°	PÉRIODE	ACTIONS	ACTEURS	DELAIS
		b) Signature de l'Arrêté portant répartition des crédits de la Loi de finances de l'exercice 2023 et transmission aux sectoriels	- Ministre d'Etat, Ministre du Budget	- Au plus tard le 31 décembre 2022
		c) Elaboration de la Circulaire contenant les instructions relatives à l'exécution de la Loi de finances 2023	- Ministre d'Etat, Ministre du Budget - SG Budget - DCB	- Au plus tard le 31 décembre 2022

Fait à Kinshasa, le 10 FEV 2022

Aimé BOJI SANGARA BAMANYIRWE


